



CONNECTER LE VIVANT

Stratégie en faveur de la
biodiversité 2025-2040

Résumé

La Stratégie en faveur de la biodiversité 2025-2040 est le premier document de planification entièrement consacré à la biodiversité à Québec. Elle repose sur l'ambition de faire de la Ville de Québec un modèle dans la conservation de la biodiversité et sera mise en œuvre en synergie avec le projet de [Région de biosphère de Québec](#).

La biodiversité réfère à ce qui est vivant sur notre planète : microorganismes, végétaux, insectes, animaux et humains. C'est la variabilité des gènes, des espèces vivantes et des écosystèmes de la Terre.

L'importance de la biodiversité

La biodiversité est reconnue comme indispensable à la vie sur Terre. Elle maintient l'équilibre des écosystèmes, assurant ainsi les services vitaux comme la purification de l'eau, la régulation du climat, la pollinisation et la durabilité de la chaîne alimentaire. Toutefois, la biodiversité de la planète s'appauvrit plus rapidement que jamais dans l'histoire de l'humanité. Les conséquences de cet effondrement sont toutes aussi graves que celles liées aux changements climatiques et fortement interreliées.

La ville de Québec jouit d'une proximité avec la nature. Traversée par quatre grandes rivières qui relient le fleuve Saint-Laurent à une vaste couronne forestière, elle compte plusieurs milieux humides et boisés d'importance, de nombreux parcs et autres espaces verts qui participent à la conservation de la biodiversité, tout en offrant des lieux de détente et de loisirs accessibles à la population.

Découvrez un [bref portrait de la biodiversité de Québec](#) sur le site Web de la Ville.

Une occasion à saisir : faire plus et faire autrement

La place accordée à la nature et à la biodiversité dans les milieux de vie est influencée par notre façon de développer et d'habiter le territoire. Les municipalités peuvent jouer un rôle très important à cet égard puisqu'elles sont responsables et habilitées à mettre en œuvre des mesures concrètes pour préserver et ramener la nature en ville. La Stratégie pose donc un regard sur nos façons de faire actuelles afin d'opérer une transition vers des pratiques d'aménagement et de gestion du territoire plus respectueuses de la nature et en cohérence avec les limites des écosystèmes. Cela permettra d'augmenter la résilience de Québec face aux aléas climatiques et de garantir à la population un accès à la nature, contribuant ainsi à sa santé et à sa la qualité et vie.

Connecter le vivant, c'est :

Connecter les milieux naturels entre eux

pour faciliter le déplacement des espèces animales et végétales et leur permettre de combler leurs besoins vitaux.

Connecter les milieux naturels avec les milieux de vie

pour faire entrer la nature dans la ville et la rendre accessible à tout le monde.

Connecter la population avec la nature

pour rendre les personnes plus heureuses et favoriser l'engagement envers le monde du vivant.

Vision

En 2040, Québec est connectée avec sa nature. Reconnue comme un modèle pour la conservation et la valorisation de la biodiversité, la ville jouit d'habitats variés accueillant une multitude d'espèces. Grâce à une communauté éveillée au monde du vivant et à ses bienfaits, les meilleures pratiques se déploient sur tout le territoire, au bénéfice du bien-être collectif.

Lac Saint-Charles



Parc linéaire de la Rivière-Saint-Charles

5 objectifs et 17 engagements

OBJECTIF 1 ACCROÎTRE LA CONSERVATION DES MILIEUX NATURELS

- 1. Augmenter significativement la superficie de milieux naturels faisant l'objet de mesures de protection à long terme.
- 2. Accroître la superficie des milieux naturels visés par des mesures assurant leur utilisation durable.
- 3. Restaurer et créer des milieux naturels et assurer leur conservation de manière pérenne.
- 4. Intégrer les corridors écologiques dans la planification du territoire afin d'assurer leur conservation et coordonner leur réalisation.

OBJECTIF 2 MAINTENIR L'INTÉGRITÉ ÉCOLOGIQUE DES MILIEUX NATURELS

- 5. Reconnaître une vocation de conservation aux parcs d'intérêt naturel et instaurer leur gestion écologique.
- 6. Planifier et développer la ville en considérant les répercussions sur la faune.
- 7. Se doter d'une planification et d'un programme détaillé de prévention et de contrôle des espèces exotiques envahissantes.

OBJECTIF 3 RENFORCER ET VALORISER LA BIODIVERSITÉ DANS LA VILLE

- 8. Étendre la gestion différenciée des espaces verts pour diminuer le recours à la tonte régulière comme principal mode d'entretien.
- 9. Se doter d'objectifs de biodiversité dans les aménagements municipaux et développer les outils pour les implanter.
- 10. Intégrer des infrastructures végétalisées qui améliorent la biodiversité dans les projets de développement, de requalification et de densification.
- 11. Poursuivre et optimiser l'effort de diversification de la forêt urbaine.
- 12. Poursuivre le déploiement d'une agriculture urbaine permettant d'enrichir la biodiversité et d'améliorer la santé durable de la population.

OBJECTIF 4 CULTIVER L'AMOUR DE LA NATURE ET L'ENGAGEMENT ENVERS SA CONSERVATION

- 13. Mettre la biodiversité et la nature au cœur des priorités en matière de contenu de communications tout au long de l'année.
- 14. Faire preuve de leadership, accompagner et appuyer la collectivité dans le déploiement d'actions favorables à la biodiversité.
- 15. Accompagner, informer et outiller la population pour l'adoption de nouvelles pratiques favorables à la biodiversité.

OBJECTIF 5 DÉVELOPPER ET PARTAGER LES SAVOIRS SUR LA BIODIVERSITÉ

- 16. Augmenter les savoirs en misant sur les collaborations avec les partenaires du milieu.
- 17. Entretenir et partager les données et les savoirs sur la biodiversité



Journée du monarque et de la biodiversité au Centre éducatif en agriculture urbaine (CEAU) en 2024



Aménagements paysagers le long de la route de l'Église



Massif d'échinacées

Cibles

Le cadre de suivi repose sur sept cibles et des indicateurs qui permettront de suivre les progrès de la Ville au cours des 15 années de mise en œuvre de la Stratégie et d'en mesurer les retombées concrètes sur le territoire et dans la communauté.

En 2040...

1. Le pourcentage de milieux naturels visés par une mesure de conservation est passé de 33,5 % (15 667 ha) à 40 % (18 707 ha) du territoire. Un tiers de cet effort de conservation est porté à l'intérieur du périmètre urbain.
2. Le pourcentage de milieux naturels visés par une mesure de protection est passé de 3,3 % (1 562 ha) à 10 % (4 612 ha) du territoire.
3. Tous les grands noyaux de biodiversité sur le territoire de la ville sont reliés par des corridors écologiques.
4. Les façons de faire municipales sont révisées pour maintenir l'intégrité écologique des milieux naturels.
5. Les pratiques municipales sont adaptées pour favoriser la biodiversité.
6. La collectivité de la ville de Québec est davantage mobilisée envers la conservation de la biodiversité.
7. Les données sur la biodiversité de Québec sont bien entretenues et sont disponibles à l'interne et à l'externe.

Découvrez la version complète de la [Stratégie en faveur de la biodiversité 2025-2040](#) sur le site Web de la ville de Québec pour connaître les indicateurs, les pistes d'action proposées et les bons coups en matière de biodiversité, entre autres.



CONNECTER LE VIVANT

Stratégie en faveur de la
biodiversité 2025-2040

Résumé

VILLE DE
QUÉBEC
*l'accent
d'Amérique*